



Formuler, fabriquer, vendre sa gamme cosmétique Bio et Artisanale
Formation de Cosmétique Naturelle

Année 2020



Le Miroir de Vénus. Cosmétique bio et naturelle.
19 Rue du Jas. La Mimoseiraie. 06550 La Roquette/Siagne
Siret: 41119269300058. APE: 2042Z

Intitulé de la formation
Formuler - Fabriquer- Vendre une gamme cosmétique bio et artisanale

Objectif général de la formation
Création d'entreprise - Fabrication - Vente

Cosmétique-Définition

« Un cosmétique (du grec : kosmeo, « je pare, j'orne ») est une substance ou un mélange destiné à être mis en contact avec diverses parties superficielles du corps humain, notamment l'épiderme, les systèmes pileux et capillaires, les ongles, les lèvres, la poitrine et les dents, en vue, exclusivement ou principalement, de les nettoyer, protéger, parfumer, maintenir en bon état, de modifier leur aspect ou d'en « corriger » l'odeur »

(Source : Article Cosmétique de Wikipédia en français)

Objectif de la formation

- Être autonome dans la création d'une gamme complète : visage-corps-cheveux;
- Être autonome dans la création d'une gamme de savons saponifiés à froid;
- Connaître les ingrédients bio et naturels qui composent les produits de la gamme. Savoir les utiliser, les conseiller et pour certains savoir les fabriquer : macérats - infusion/décoction; laits végétaux;
- Connaître la nomenclature INCI;
- Connaître la législation inhérente à l'activité de fabrication-vente d'une gamme cosmétique bio et artisanale (Règlement européen en vigueur n°1223/2009);
- Connaître et respecter les bonnes pratiques de fabrication. (BPF norme AFNOR);
- Connaître les différents labels cosmétique;
- Savoir conseiller la clientèle et l'aider dans ses choix;
- Enrichir ses connaissances;
- Réussir son projet de création.

Contenu de la formation

- Contenu: La formation sera assurée par Mme Nathalie CIRRI, artisan fabricant de la gamme cosmétique « Miroir de Vénus », directrice du « Miroir de Vénus ».
- Les moyens pédagogiques et techniques sont les suivants : 50% d'apprentissage théorique - 50% de pratique : formulation et fabrication. Elle comprend : La formation se déroule dans une salle spacieuse et claire avec postes de travail individuels, le nombre de participant(e) est limité afin que les apprentissages soient satisfaisants et que l'étude des projets individuels soit conduite de la manière la plus satisfaisante possible ;
- Les supports : 3 dossiers pédagogiques (cosmétique-savons-législation) ; 1 dossier de formules ; 1 dossier d'exercices ;
- Cours projetés par vidéo projecteur et/ou paper board.
- L'accent sera mis sur les projets individuels et la dynamique du groupe qui joue un rôle important pour l'émulation et favorise les échanges enrichissants et fructueux pour chacun(e)
- Suivi de l'action : une feuille d'émargement sera signée par les apprenants ainsi que le formateur par demi journées.
- Évaluation des acquis tout au long de la semaine : Questions orales régulières de contrôle des connaissances ; Travaux Pratiques ; Contrôle des connaissances final.

Les points forts de la formation

- Étude des projets individuels;
- Écoute et conseils personnalisés;
- Connaissance des ingrédients;
- Formulation-Fabrication;
- Dynamique de groupe;
- Partage des connaissances;
- Gagner en assurance;
- Acquisition de l'autonomie;

Suivi et évaluation

- L'exécution de la formation est attestée par la signature de la feuille d'emargement.
- Validation : la formation est sanctionnée par une attestation de fin de formation : « Formuler, fabriquer, vendre une gamme cosmétique bio et artisanale »

Tarif 2020

- 875 euros.

Comprenant : le matériel pédagogique, les cosmétiques réalisés (baume, lotion, émulsion, lait savon,shampoings...)

Il est demandé un acompte de 300 euros à l'inscription avec le retour du contrat signé et le solde est à payer au plus tard 2 semaines avant le début de la formation.

Pour toute demande spécifique contactez moi.

- Cette formation est validée par une attestation de suivi de formation :
- « Formulation-Fabrication-Vente d'une gamme cosmétique bio et artisanale »

Lieu :

NECE 2ème étage.7 Place île de beauté (Le port). Nice 06300

Dans un ancien palais classé aux monuments historiques



Le Miroir de Vénus. Cosmétique bio et naturelle.
19 Rue du Jas. La Mimoseraie. 06550 La Roquette/Siagne
Siret: 41119269300058. APE: 2042Z

En détail

Les ingrédients

- Les hydrolats
- Les huiles essentielles
- Les beurres végétaux (karité & cacao)
- Les huiles végétales en cosmétique
- Les cires (abeille & végétale)
- Les émulsifiants
- Les gommes végétales
- Les conservateurs
- Les tensio-actifs
- Les fragrances
- Les actifs

.....

Etude et fabrication

Gamme Visage

- Le baume
- Le cérat de Galien
- Le liniment; le démaquillant
- la lotion, la lotion démaquillante
- Les émulsions: Crèmes pour le visage: Fluide, riche
- le gel
- le sérum

Gamme corps

- Saponification à froid : Savon de Castille - Savon aux huiles essentielles - Savon enrichi au lait végétal - Savon exfoliant - Savon bicolore à l'argile
- Savon liquide à la potasse : Gel douche
- Le baume
- Le déodorant

Gamme cheveux

- Shampoing solide
- Savon shampoing
- Beurre crème

La pyramide olfactive des huiles essentielles

- Les notes
- Les accords

Le laboratoire

- Equipement et matériel
- Les BPF (bonnes pratiques de fabrication)
- Les contenants cosmétique

La législation - Règlement européen en vigueur n°1223/2009 inhérent à la cosmétique

- Étape 1 : Désigner une Personne Responsable
- Étape 2 : Déclaration à l'ANSM
- Étape 3 : S'assurer de la composition du produit
- Étape 4 : Réaliser le Dossier d'Information Produit (DIP)
- Étape 5 : Créer des étiquettes conformes
- Étape 6 : Notifier sur le portail CPNP avant la mise sur le marché